

Questions orales

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, les députés se souviendront qu'unaniment ils ont adopté l'abolition de ce qu'on appelait la loi sur les petits prêts. Et si le gouvernement, après consultations entre plusieurs ministres, soit le ministre de l'Éducation, le ministre des Finances, en est arrivé à proposer à la Chambre l'abolition de la loi sur les petits prêts, c'était à la demande d'institutions financières qui sont d'abord et avant tout préoccupées et intéressées par la protection des consommateurs, savoir les caisses populaires, d'une part, et les *Credit Unions*, d'autre part. C'est à la suite de ce mouvement qui voyait leurs activités financières brimées par cette loi périmée, dépassée, que le gouvernement a proposé l'abolition de la loi sur les petits prêts, et loin de nuire aux consommateurs, elle permettra justement à ces institutions, comme les caisses populaires et les *Credit Unions*, d'adapter leurs services de prêts aux consommateurs.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE**L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FEMMES**

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, cette semaine, le Conseil consultatif de la situation de la femme a publié un rapport intitulé: «Les femmes dans la Fonction publique: oubliées et sous-estimées». Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné que parmi les fonctionnaires les femmes constituent 60 p. 100 du personnel de soutien et d'écritures alors que très peu d'entre elles occupent des postes de haute direction et comme le Conseil estime qu'au rythme actuel il faudra 66 ans pour que l'égalité entre les deux sexes règne dans la Fonction publique, quelles mesures le gouvernement est-il disposé à prendre pour montrer qu'il veut réellement que l'égalité existe dans l'administration?

● (1440)

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, le député a peut-être oublié que des programmes d'action positive ont été institués dans trois ministères au moins, à savoir Emploi et Immigration, secrétariat d'État et Conseil du Trésor. Je suis ravi d'annoncer à la Chambre que d'importants progrès ont été accomplis. Les trois ministres, dont moi-même, ont conféré au début de la semaine pour faire le point sur la question. Nous en sommes encore à la première étape. Le député se rappellera que ce programme comprend trois étapes. Nous espérons que les renseignements recueillis dans ces ministères seront utiles pour mettre sur pied des programmes d'action positive analogues dans l'ensemble de la Fonction publique. Je suis donc très optimiste. J'ajoute que j'ai vu M^{me} Anderson hier et lui ai exposé les diverses mesures que nous prenons pour la promotion de la femme dans la Fonction publique.

M. Murphy: Madame le Président, je m'attendais à une réponse de ce genre. En 1972, le cabinet a publié une directive incitant les gestionnaires à favoriser la promotion de la femme. C'était il y a huit ans, et il ne s'est presque rien passé depuis. Nous savons qu'une étude d'action positive est en cours dans

trois services sur la centaine que compte l'administration fédérale.

Étant donné que la Commission des droits de la personne est actuellement saisie de cinq plaintes ayant trait à la Fonction publique, et étant donné qu'à l'heure actuelle, le gouvernement ne prévoit rien d'autre que de poursuivre une étude dans trois ministères seulement, je demande au ministre quand et comment le gouvernement va entreprendre une étude comparative de la rémunération, afin de s'assurer que les femmes sont rémunérées équitablement pour leur travail et qu'elles ne sont plus forcées de traîner le gouvernement devant le tribunal des droits de la personne pour obtenir justice.

M. Johnston: Madame le Président, le député a dit qu'il s'attendait à ce que j'agisse de la manière dont je l'ai fait. J'ai le sentiment, contrairement à ce que pense le député, d'avoir agi comme il le fallait. Je crois que nous avons pris des initiatives capitales dans ce domaine et qu'en critiquant les programmes d'action positive que nous mettons en place dans les trois ministères en question, on porte atteinte au gouvernement et on nuit aux efforts déployés en ce sens.

Une voix: Avez-vous rencontré Gordon Fairweather?

M. Johnston: J'ai effectivement reçu M. Fairweather et je signale au député que le Conseil du Trésor prend actuellement des dispositions en vue de rechercher, par ses propres moyens, les cas où la règle «à travail de valeur égale, salaire égal» ne serait pas appliquée. Des plaintes, cinq exactement, comme l'a signalé le député, ont été déposées devant la Commission canadienne des droits de la personne, qui, conjointement avec mon ministère, a pris des mesures pour que les plaignantes obtiennent satisfaction. Les pourparlers sont en cours. Nous menons une lutte sur tous les fronts et je suis persuadé qu'il ne faudra pas attendre 66 ans pour voir les femmes jouer un rôle très significatif dans la Fonction publique.

* * *

L'INDUSTRIE**LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, je pose ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre des Finances déclare dans son budget qu'au cours des quatre prochaines années le gouvernement dépensera 350 millions de dollars, à diviser également entre l'enveloppe du développement économique et celle de la sécurité sociale. Cela signifie que l'on consacrerait 44 millions de dollars par an au développement économique. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre ce qu'il est advenu de sa «nouvelle politique industrielle» dont il a fait un exposé détaillé au *Star* de Toronto et à laquelle le journal y a consacré le 28 septembre tout cet espace? Dans cet article, le ministre déclare que le gouvernement dépensera 2.75 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années, ce qui veut dire 687 millions par an pour le développement économique.